

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES DROITS DE SCOLARITE

Année Universitaire :

Formation et campus (ex : L3 de Droit au campus de Villetaneuse) :

Identification :

N° étudiant :
(figurant sur la carte étudiante ou le certificat de scolarité)

Nom :

Prénom :

Date de naissance:
(JJ/MM/AAAA)

Email:

Modalité de paiement :

Carte bancaire

Paiement en 3 fois, indiquer la date du dernier prélèvement :

ATTENTION : Le paiement en 3 fois est l'équivalent d'un crédit, pour bénéficier du remboursement vous devez régler les 3 mensualités.

Motif de la demande :

Pupille

Apprenti sous contrat d'apprentissage

Contrat de Professionnalisation

Boursiers de l'enseignement supérieur (Crous)

Boursier étranger du gouvernement français

Anomalie administrative – *Précisez :*

.....

Je demande le remboursement des droits principaux de scolarité.

Nom du titulaire du compte sur lequel sera effectué le remboursement :

Si vous n'êtes pas titulaire du compte, veuillez remplir le formulaire de procuration en annexe et joindre la pièce d'identité du titulaire du RIB.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de remboursement et des pièces à fournir dont la liste figure ci-après.

Je certifie l'exactitude des renseignements communiqués.

Fait à :, le

ATTENTION : pour un traitement dans l'année en cours, vous devez transmettre votre dossier complet avant le 15 Juin.

PROCURATION

Je soussigné(e)étudiant(e) à l'Université Sorbonne Paris Nord,

autorise le service comptable à effectuer le remboursement des droits de scolarité,

sur le compte bancaire de (nom du titulaire du RIB).....

Fait à :

Le :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de remboursement et des pièces à fournir dont la liste figure ci-après.

Je certifie l'exactitude des renseignements communiqués.

Attention : joindre la pièce d'identité du titulaire du RIB.

Liste des pièces à joindre obligatoirement

- 1- Photocopie de la **carte d'étudiant** de l'année universitaire concernée ;
- 2- Photocopie de l'**attestation de versement** (cf plaquette des certificat, ticket paiement web, ticket carte bancaire) ;
- 3- Un **Relevé d'Identité Bancaire** (RIB) au nom de l'étudiant (si ce dernier est au nom d'un tiers, vous devez fournir une autorisation de versement sur le compte de ce tiers).
- 4- Pupille de la nation : photocopie du justificatif ;
- 5- Boursier de l'enseignement supérieur (CROUS): photocopie RECTO-VERSO de la décision d'attribution DEFINITIVE de bourse de l'année universitaire concernée. La mention définitive est présente au recto de la notification.
- 6- Boursier du gouvernement français (Campus France): photocopie de la décision d'attribution de bourse
- 7- **Apprenti sous contrat d'apprentissage** : photocopie du contrat d'apprentissage dûment daté et signé par toutes les parties ;
- 8- **Etudiant en contrat de Professionnalisation** : photocopie du contrat de professionnalisation daté et signé ;
- 9- - Toute autre pièce que vous jugerez utile.

FORMULAIRE A RENVOYER

scol-vill2@univ-paris13.fr

ATTENTION : L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS EN 1SEUL FICHER PDF (OBLIGATOIRE)°

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT :

Lorsqu'un usager bénéficie d'une exonération des droits et qu'il n'a pu en justifier au moment de son inscription administrative dans un diplôme national, le remboursement lui est accordé sur simple demande et sur présentation des pièces justifiant l'exonération.

Sont notamment concernés : les pupilles de la nation, les étudiants sous contrat d'apprentissage, liant l'université Paris 13 Villetaneuse à un centre de formation à l'apprentissage (CFA), les étudiants sous contrat de professionnalisation.

Ce remboursement peut intervenir tout au long de l'année universitaire en cours.

Dans tous ces cas, le remboursement est subordonné à la présentation des justificatifs adéquats et n'interviendra qu'après versement de la totalité des droits de scolarité ; aucun frais de gestion de dossier ne seront conservés.